

LE RAPPORT D'ENTRETIEN DU CSDI

Un rappel complet des modalités de fonctionnement du CSDI est disponible en fin de formulaire

Le doctorant pré-remplit les <u>rubriques 1 à 5</u> avant l'entretien

1. IDENTIFICAITON		
UNITÉ :	Financement de la thèse : oui / non	
	Contrat d'enseignement : oui / non	
	Année de thèse (en cours) :	
<u>Doctorant</u>		
Nom:	Prénom :	
<u>Titre de la thèse</u> :		
<u>Directeur de thèse</u>	Co-directeur de thèse	
Nom:	Nom:	
<u>Comité</u>		
Nom:	Prénom :	
Nom:	Prénom :	
<u>Note:</u> ajouter des lignes si plus de 2 membres		
Date de l'Entretien d'évaluation :		



2. INSERTION DANS L'UNITE	
Présence du doctorant aux séminaires organisés par l'unité :	
□ régulière □ irrégulière □ jamais (expliquez)	
Quelle est la fréquence de rendez-vous avec le directeur(trice) de thèse ?	
☐ mensuelle ☐ trimestrielle ☐ semestrielle ☐ autre (expliquer)	
Est-ce que cette fréquence est satisfaisante pour le doctorant ? (Oui / Non) Commenter si nécessaire	
25t et que tette frequence est sucisionamente pour le doctorant. (Odi/110n/ Commenter si necessaire	
3. BILAN DE L'ANNÉE	
ÉVALUÉE RÉSULTATS OBTENUS	
Quels sont les principaux résultats obtenus et/ou les principales actions de recherche accomplies	
par le doctorant depuis le dernier entretien (Situation de l'avancement de la thèse par rapport au projet) ?	
VALORISATION DU TRAVAIL DE THESE	
Liste des Publications (acceptée, sous presse, publiée ou envisagée – cette liste comprend les	
"working papers")	
Le doctorant a-t-il participé à un (des) conférence(s)/colloque(s) ou/et a-t-il soumis des abstracts,	
fait des présentations orales ou des posters ?	
2	



4. FORMATIONS SUVIES durant l'année évaluée

FORMATIONS ACADEMIQUES et DISCIPLINAIRES (ACA)

) IVIV	IATIONS ACADEMIQUES & DISCH LINAIRES (ACA)
•	Formation à l'éthique et l'intégrité scientifique (obligatoire sur le cursus du doctorat):h
•	Formation aux enjeux du Développement Durable (obligatoire sur le cursus du doctorat à compter de la rentrée 2023-2024) :
•	Autres enseignements du catalogue ADUM: h
•	Autres enseignements hors catalogue ADUM validés par l'ED (Mineures d'EUR, Cours des Programmes de PhD Internationaux, Programmes SKEMA):
•	Conférences / Ecoles thématiques / workshop (3h / ½ journées) : h
•	Séminaires des laboratoires de l'ED (1,5 h par séminaire): h
•	Dispense de formations ACA obtenue au titre de l'année en cours : h
•	Total h
COL	
TOF	RMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES (PRO)
•	Formation à l'Open Science (obligatoire sur le cursus du doctorat à compter de la rentrée 2023-2024) :h
•	Communication scientifique: h
•	Diffusion de la culture scientifique:h
•	Formation BU "Thèses: dépôt et mise en ligne" (obligatoire sur le cursus du doctorat): h
•	Autres formations BU:h
•	Formations visant à prévenir les risques santé et sécurité:h
•	Insertion professionnelle après la thèse: h
•	Autres formations du catalogue ADUM: h
•	Autres formations hors catalogue ADUM validées par l'ED-DESPEG: h
•	Dispense de formations PRO obtenue au titre de l'année en cours: h
•	Totalh
Rem	arques/ Formations Souhaitées:



5. REGARD SUR L'ANNÉE SUIVANTE

OR IECTIES -	- RESULTATS	ATTENDIS
ODJECTIES -	REBULIATO	ALLENDUS

Objectifs et planification (si dernière année de thèse, soutenance prévue dans l'année ou non ?
donner les raisons, quel financement prévu ?)

OBJECTIF PROFESSIONNEL POST-DOCTORAL

Indiquer en quelques lignes le projet du doctorant, une démarche a-t-elle été engagée, prise de contacts,...

6. OBSERVATIONS DU COMITE

Les conditions scientifiques, matérielles et financières nécessaires au bon déroulement du projet doctoral sont-elles présentes ? Le doctorant ou la doctorante est-il ou est-elle bien intégré dans l'équipe ou l'unité de recherche, dans une communauté scientifique ? Se sent-il ou se sent-elle isolée ?

Notes:

• Si le doctorant ou la doctorante prépare sa thèse dans un cadre partenarial (interdisciplinaire, international ou avec une entreprise), les conditions de ce partenariat sont-elles satisfaisantes ? La collaboration est-elle réelle entre les différents acteurs ?

La motivation, la détermination du doctorant ou de la doctorante pour avancer dans ses travaux est-elle bonne ? Le calendrier de la finalisation de la thèse apparaît-il crédible ?

Notes:

- Si le doctorant ou la doctorante prépare sa thèse en formation tout au long de la vie, en parallèle d'une autre activité professionnelle, le partage du temps entre ses diverses activités est-il adapté? Une révision des conditions de déroulement de son doctorat est-elle à prévoir?
- Si le doctorant demande une dérogation pour une inscription en thèse au-delà de la 3ième année de doctorat, cette demande est-elle justifiée ?

Le dialogue entre doctorant.e et encadrant.e.s est-il satisfaisant ?
Le ou la Doctorante est-il/elle exposé-e à des risques psychosociaux ? Subit-il ou subit-elle du harcèlement, des discriminations, des violences et en particulier des violences sexistes et sexuelles ou des agissements sexistes ? Note: Si l'entretien révèle ce type de risques, ne pas mentionner la nature des risques dans le rapport mais cocher oui pour alerter l'Ecole Doctorale qui prendra contact avec vous
Oui Non
Est-ce que le doctorant ou la doctorante a des productions écrites substantielles (rapport d'avancement, revue de bibliographie, article, chapitres de la thèse) ? Dans ce cas, quelles ont été les modalités de travail entre doctorant.e et encadrant?
Les capacités d'exposition du doctorant ou de la doctorante sont-elles satisfaisantes ? Clarté, esprit de synthèse, qualité des supports, aisance orale, didactique ?
Est-ce que le doctorant ou la doctorante dispose d'opportunités pour développer sa culture scientifique dans son domaine de recherche au sens large et son ouverture internationale (cycles de séminaires, écoles thématiques etc.) ?

Le développement des connaissances générales et de l'expertise du doctorant ou de la doctorante, dans son domaine est-il satisfaisant ?
Où en est la préparation du devenir professionnel du doctorant ou de la doctorante ? (cf. portfolio des compétences). A-t-il ou a-t-elle eu une réflexion sur ses compétences, son plan de formations et d'activités complémentaires ? A-t-il ou a-t-elle des activités de mise en situation professionnelle autre que de recherche (missions d'enseignement par exemple ?)

des travaux de reche	erche et à l'intégrité scientifique, aux enjeux de la science ouverte et de la diffusion erche dans la société pour renforcer les relations entre les scientifiques et les
	du développement durable et soutenable ?
	ou la directeur/directrice de thèse a-t-il révélé des points que le comité
souhaite mentionne	er dans ce rapport ?
Autres observations	s du comité :

Synthèse et avis du comité sur la réinscription en Doctorat	

Signature du référent du comité de suivi

<u>Note</u>: Si aucun référent n'avait été désigné au moment de la constitution du comité, les membres du comité désigne parmi eux un référent à compter de l'année académique en cours

RAPPEL FONCTIONNEMENT DU CSID

Pour rappel, le comité de suivi individuel du doctorant (CSID) a vocation à¹ :

- Offrir un cadre de discussions et d'échanges annualisé et pérenne sur la durée de doctorat entre le doctorant et son unité de recherche.
- Valider la bonne intégration du doctorant au sein de l'unité et de son équipe et le bon déroulement de son encadrement de thèse
- Conseiller le doctorant dans sa démarche si des difficultés apparaissent
- **Repérer** toute forme de conflit, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste et en **alerter** l'école doctorale
- Accompagner et conseiller le doctorant dans son projet professionnel

Chaque année, <u>entre mi-mai et mi-juillet</u>, le comité se réunit <u>sous la sollicitation du doctorant</u> qui contacte conjointement les membres du CSID et sa direction de thèse pour fixer la date de l'entretien.

Une fois la date de l'entretien fixée, le doctorant :

- **Transmet** au comité et à sa direction de thèse, <u>au minimum 3 jours avant la tenue du comité</u>, les documents suivants :
 - o **Une synthèse** de tout ou partie des travaux scientifiques (format libre)
 - o **Le rapport d'entretien** pré-rempli pour les <u>rubriques 1 à 5</u>
 - o **Le portfolio** de compétences à jour (à télécharger sur ADUM) (facultatif)
 - o Le plan individuel de formation à jour (à télécharger sur ADUM) (facultatif)

L'entretien se déroule en 3 étapes :

- Etape 1. Présentation scientifique du doctorant en présence de la direction de thèse
- Etape 2. Entretien avec le doctorant sans la présence de la direction de thèse
- **Etape 3.** Entretien avec la direction de thèse sans la présence du doctorant

<u>Note</u>: Le temps indicatif pour l'entretien global est de 1h-1h30. Néanmoins les 3 étapes peuvent être déconnectées temporellement. Par exemple, la présentation des avancées scientifiques par le Doctorant peut avoir eu lieu préalablement dans le cadre de journées d'étude, séminaire ou autre, auxquelles les membres du comité auraient été conviés. L'entretien avec le doctorant peut avoir lieu un jour différent de l'entretien avec la direction de thèse. Enfin, tout ou partie de ces 3 étapes peut être réalisé par visio-conférence.

A l'issue de l'entretien, le CSID :

- **Rédige** ses observations dans la rubrique 5 du formulaire transmis par le doctorant
- Transmet <u>au doctorant et à la direction de thèse</u>, le rapport d'entretien signé par le référent du comité².
- **Alerte directement** <u>l'école doctorale</u>, en cas d'identification de toute forme de risques ou de conflits <u>ed-despeg@univ-cotedazur.fr</u>

L'avis favorable motivé du CSID est obligatoire pour toute demande de réinscription.

¹ Un guide complet du CSID, édité par Université Côte d'Azur, à l'usage de toutes les parties prenantes est à disposition via le lien suivant : https://ed-despeg-unice.fr/le-comite-de-suivi-de-these/

² Si aucun référent n'avait été désigné au moment de la constitution du comité, les membres du comité désignent parmi eux un référent à compter de l'année académique en cours.